

# MASTER 2 INFORMATION COMMUNICATION

## PARCOURS-TYPE ADMINISTRATION ET COMMUNICATION DES ACTIVITES CULTURELLES (ACAC)



- **Titre du cours :** Problématiques de développement durable
- **Programme :** Master mention Administration Economique et Sociale parcours-type Gouvernance des entreprises
- **Crédits ECTS :** 2
- **Langue d'enseignement :** Français
- **Modalité pédagogique :** Présentiel
- **Total heures :** 18h
- **Heures de travail personnel par étudiant :** Les heures de travail personnel sont équivalentes aux heures de cours.
- **Responsable de la formation :** F. Quérol
- **Responsable du cours :** S. Sabathier et I. Desbarats

### DESCRIPTION

- **Présentation :**

Le développement durable est au cœur des stratégies d'entreprises et des préoccupations des décideurs, qu'ils y soient contraints par les pouvoirs publics ou incités dans une logique d'anticipation et de gestion des risques. L'objectif de ce séminaire est de mesurer quelques-uns des enjeux du développement durable et de la responsabilité sociétale qui en est la déclinaison au niveau micro-économique (démarche et outils de gouvernance des entreprises ; RSE et respect des droits de l'homme et de l'environnement ; RSE et droits de l'homme au travail : gestion durable et responsable des milieux de travail, de la main d'œuvre et de l'environnement naturel ; impératifs d'équité et de solidarité sociales, diversité...).

- **Lien avec le programme :**

Le cours s'inscrit dans la perspective d'une formation des étudiants, futurs gestionnaires de structures publiques ou privées, aux enjeux du développement durable et de la transition écologique.

- **Objectifs d'apprentissage :**

A l'issue de ce cours, l'étudiant est capable de :

- D'identifier les enjeux d'une démarche socialement responsable pour les entreprises
- De définir quelques-unes des pratiques qu'une démarche socialement responsable peut impulser
- De mesurer les incidences juridiques du concept de RSE et des pratiques sociales auxquelles il conduit (enjeux et manifestation de la responsabilité sociale des entreprises ; appréhension des règles juridiques concernant les comportements éthiques des entreprises, dimension juridique de l'éco-citoyenneté de l'entreprise...)
- D'analyser certains aspects de la responsabilité sociétale dans une perspective transversale intégrant droit du travail, droit de l'environnement et droit des affaires (ex : santé et sécurité, entendues comme composantes majeures d'un travail soutenable ; intégration de l'environnement dans la réglementation du travail)

- **Compétences transverses :**

Le séminaire est organisé autour d'exposés présentés par les étudiants à l'issue desquels un dialogue se noue avec l'enseignant et les autres étudiants dans un objectif d'approfondissement des notions étudiées.

Il permet ainsi à l'étudiant d'acquérir un certain nombre de compétences, telles que :

- Développer une argumentation avec esprit critique,
- Travailler en équipe autant qu'en autonomie,
- Se mettre en recul d'une situation, S'auto évaluer et se remettre en question pour apprendre

Un atelier collaboratif « Fresque du Climat » est organisé afin de permettre aux étudiants d'échanger en groupe sur les enjeux du développement durable

○ **International :**

Ce cours présente-t-il une dimension internationale ?

Le séminaire étant consacré à l'analyse du développement durable appliqué à l'entreprise, et à sa déclinaison micro-économique au travers d'une démarche de RSE, il est marqué par une dimension internationale, perceptible à deux niveaux. D'une part, l'étude des concepts mêmes de développement durable et de RSE mobilise une approche supra nationale, la Commission Européenne étant, par exemple, la première à avoir proposé une définition de la RSE. D'autre part, l'approche internationale est confortée par l'analyse des différents standards relatifs à la RSE, tels que la norme ISO 26000.

- **Responsabilité sociale et environnementale :** Oui
- **Prérequis :** Pas de prérequis
- **Contenu, organisation :**

Le séminaire est organisé autour d'exposés présentés par les étudiants à l'issue desquels un dialogue se noue avec l'enseignant et les autres étudiants dans un objectif d'approfondissement des notions étudiées. L'interactivité est privilégiée comme méthode d'enseignement.

Exemple d'exposés proposés aux étudiants :

- RSE et transformations des organisations. Quelle sous-traitance « éthique » ?
  - RSE et dialogue social : quels enjeux pour la négociation collective transnationale ?
  - L'IA en milieu de travail : quelle régulation juridique et/ou éthique ?
  - Quel statut social pour les travailleurs des plateformes numériques ? La RSE en renfort de la loi ?
  - La RSE dans et après la loi Pacte.
  - RSE et gestion durable des milieux naturels : quelle implication écologique de l'entreprise et de ses parties prenantes internes ?
  - Un atelier collaboratif « Fresque du Climat » est organisé afin de permettre aux étudiants d'échanger en groupe sur les enjeux du développement durable.
- **Quels documents sont mis à disposition des étudiants ? Par quel biais ?**

L'ensemble des documents nécessaires au cours sont disponibles sur Moodle

- **Modalités d'évaluation :**

Contrôle continu

**Type d'évaluation :**

QCM en ligne

- **Bibliographie :**

A. Sobczak, Le cadre juridique de la responsabilité sociale des entreprises en Europe et aux États-Unis : Dr. soc. 2002, p. 806 ;

Arnault A., Berger A. et Perthuis C. de (2005), Le Développement durable, Nathan, Paris.

Beck U. (2001), La Société du risque, Aubier, Paris.

Bonafous-Boucher M. et Rendtorff J. D. (2014), La Théorie des parties prenantes, La Découverte, « Repères », Paris.

Bowen H.R. (1953), Social Responsibility of the Businessman, Harper & Row, New York.

Dejean F. (2005), L'Investissement socialement responsable : étude du cas français, Vuibert, Paris.

Freeman R.E. (1984), Strategic Management : a Stakeholder Approach, Marshall, M.A. Pitman, Boston.

Friedman M. (1971), Capitalisme et Liberté, Robert Laffont, Paris.

Gond J.-P. et Igalens J. (2008), La Responsabilité sociale de l'entreprise, PUF, Paris.

Jonas H. (1990), Le Principe responsabilité, Cerf, Paris.

P. Barraud de Lagerie, G. Hirigoyen, S. Schiller, Les nouvelles valeurs de l'entreprise : CDE 2013, entretien 2.

F. Buy, J. Théron, L'éthique de l'entreprise : JCP E 2013, 1359.

P. Deumier, La responsabilité sociétale de l'entreprise et les droits fondamentaux : D. 2013, p. 1564.

M. Doucin (dir.), "Due diligence" et "sphère d'influence" dans le contexte des droits de l'homme par les entreprises... : CDE 2010, dossier 16.

R. Family, La responsabilité sociétale de l'entreprise : du concept à la norme : D. 2013, p. 1558.

P. Herbel, La responsabilité sociétale de l'entreprise en tant que vecteur pour faire avancer les droits de l'homme par l'entreprise : D. 2013, p. 1570.

MERCIER, Le rôle des parties prenantes dans l'évolution du droit des sociétés, Bull. Joly Sociétés nov. 2019, p. 44

ABADIE, Le juge et la responsabilité sociale de l'entreprise, D. 2018, p. 302 ;

BLIN-FRANCHOMME, Gouvernance des sociétés et RSE, RLDA 2016/117, n° 5953 et s. ; Entreprise et risques ESG (Environnementaux, sociétaux et de gouvernance) : nouvelles pierres à l'édifice de la vigilance, RLDA 2017/124, n° 6167

*Clause de non-responsabilité*

*Les informations fournies dans ce syllabus sont provisoires et peuvent être modifiées. Les modifications du plan de cours seront annoncées en classe.*